

OFFRE DE POSTE : Chargé.e de projet Patrimoine maritime bâti

octobre 2023

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé : Chargé.e de projet Patrimoine maritime

Lieu de travail principal : Siège du Parc, déplacements sur les communes membres

Catégorie : A ou B - Filière : administrative, technique ou culturelle

Contrat de projet à temps complet – Durée 2 ans Poste à pourvoir dès que possible

MISSION

Le ou la chargé.e de projet intègre un projet¹ qui a pour ambition de dessiner, de façon collégiale et participative, une stratégie en faveur des patrimoines maritimes bâtis du territoire, majoritairement non protégés, tenant compte de ses interactions avec les paysages et le changement climatique, les patrimoines naturels, la réglementation, l'action collective.

Le ou la chargé.e de projet est placé sous la responsabilité de la responsable du pôle Culture, patrimoines, éducation du Parc et travaillera en étroite collaboration avec le Conseil scientifique du projet.

Le ou la chargé.e de projet animera l'ensemble du programme de recherche-action tel que précisé dans les axes suivants.

L'équipe du projet, de compétences diverses, est constituée de chercheurs du Conseil scientifique du Parc, de chercheurs associés et d'agents du Parc.

Un important travail de connaissance (inventaire du patrimoine maritime bâti mené sur les 22 communes littorales du Parc) et de mobilisation des acteurs a été mené, qu'ils soient issus de la sphère publique, privée, civile, les associant aux travaux et échanges précédemment conduits dans le cadre des démarches en faveur du patrimoine maritime bâti.

ACTIVITES

Le ou la chargé.e de projet aura pour mission de coordonner la démarche en lien étroit avec l'équipe projet.

Sa première action sera de s'approprier les données en matière de patrimoine maritime bâti du territoire, ainsi que celles relatives à l'évolution et à la composition des structures paysagères littorales du territoire, aux enjeux environnementaux et patrimoniaux propres au Parc. L'état de l'art, les actions menées, les problématiques identifiées, documents produits, partenariats mis en œuvre seront également identifiés et observés.

Une synthèse patrimoniale a été réalisée.

L'agent sera amené à contribuer à l'ensemble des axes, à animer les groupes de travail et plus largement le projet de recherche-action. Il sera le référent sur les questions de gestion du patrimoine maritime bâti pour le Parc.

Le ou la chargé.e de projet veille au respect des orientations de la Charte en matière de patrimoine culturel tout en prenant en compte les autres orientations de la Charte, dans une approche systémique du territoire.

Le projet est structuré en trois volets déclinés en six axes dont chacun est coordonné par un binôme de coleaders constitué d'un chercheur et d'un agent du Parc.

Un comité de suivi permet de piloter le déroulé du projet, en partager les savoirs et expériences, orienter les axes de la recherche-action et valider les livrables.

¹ Financé par la Fondation de France dans le cadre de son appel à projet Le Futur des mondes du littoral et de la mer.

Volet	Axe	Disciplines
Premier volet : Connaissance des valeurs, menaces et pistes de gestion	Axe 1. Connaissance et partage de la connaissance Connaissance et porter à connaissance, sur la base des inventaires déjà réalisés, du patrimoine maritime bâti terrestre et intertidal du Golfe, leur construction des paysages et de sa sensibilité au CC (érosion, submersion, élévation).	Histoire de l'architecture et du patrimoine, paysage, économie
	Axe 2. Interactions entre patrimoine culturel, patrimoine naturel et adaptation au CC Sous-axe 2.1 : Construction contemporaine et mouvance des paysages littoraux : mise en place, évolution et adaptation au CC Sous-axe 2.2. Patrimoine bâti maritime et biodiversité	Ecologie, Archéologie du paysage, Paysage Ethnoécologie,
Deuxième volet : Construction de l'action publique	Axe 3. Règles et acteur Analyse du cadre réglementaire et institutionnel et de la façon dont il est utilisé, parfois contourné et peut être exploité au bénéfice de la préservation du patrimoine maritime et de l'adaptation au changement climatique. Analyse des mobilisations locales.	Droit, Economie des institutions, urbanisme
	Axe 4 : action publique locale Recherche-action sur la construction de l'action collective locale pour l'adaptation au CC et la préservation des patrimoines à l'interface entre plusieurs sphères de l'action publique et types d'acteurs	Socio ; de l'innovation, Economie des proximités, Socio. Des régimes d'engagement
Troisième volet : construction et partage d'outils d'aide à la décision et de déductions opérationnelles et scientifiques	Axe 5. Priorisation, choix Construction d'un outil d'aide à la décision multicritères, pour des choix collectifs d'adaptation, conservation et valorisation, au sein du cadre réglementaire (loi climat et résilience de 2021).	Economie, histoire de l'architecture et du patrimoine, géographie (gestion du trait de côte)
	Axe 6. Capitalisation Production, partage et diffusion des connaissances scientifiques et opérationnelles acquises, enrichissement par le dialogue avec d'autres expériences et savoirs.	Toutes

Le ou la chargé.e de projet assurera contribuera au suivi financier de la démarche par :

- le suivi des dépenses et recettes
- le bilan de l'opération
- la contribution à la recherche de fonds complémentaires si opportun

Le ou la chargé.e de projet pourra être amené.e à traduire les enjeux patrimoniaux dans les autres opérations conduites par le Parc, et ce dans un souci d'approche intégrée des patrimoines naturels, culturels et paysagers.

PROFIL REQUIS

Bac + 3 minimum, expérience exigée en coordination de projets multi partenarial et en gestion de patrimoine.

• Savoirs :

- sensibilité au patrimoine bâti, histoire maritime locale, ethnologie, lecture de paysage
- enjeux et modes de gestion systémique des patrimoines (conservation, réhabilitation, valorisation, etc.)
- paysage institutionnel local, jeux d'acteurs
- fonctionnement des collectivités territoriales
- une connaissance du monde de la recherche serait un plus

• Savoir-faire :

- conduite de projets en concertation multi-acteurs, de recherche-action, animation de réseau
- gestion patrimoniale et croisement des enjeux de territoire
- notions de budget de projet patrimonial

- capacités d'analyse, de synthèse, aptitudes rédactionnelles et de vulgarisation scientifique
- capacités de restitution et médiation tant auprès du grand public, des décideurs locaux que d'initiés
- capacités à nourrir ou requestionner ses propres approches tout au long de la mission

- **Savoir-être :**

- travail en coopération institutionnelle et de recherche, transversalité.
- esprit d'équipe, aptitude au dialogue avec des acteurs variés
- aptitudes organisationnelles, sens des priorités
- aisance relationnelle, sens politique
- ouverture d'esprit, capacité à rebondir
-
-

PLACE DANS LA COLLECTIVITE

L'agent intégrera le pôle *Culture, Patrimoines, Éducation* et travaillera avec la responsable du pôle. La démarche nécessitera une communication et coopération appuyées avec les responsables et agents des autres pôles étant donnée la transversalité de la mission.

AVANTAGES SOCIAUX

- Régime indemnitaire RIFSEEP
- Tickets restaurant (10 par mois)
- Télétravail (1 journée hebdomadaire)

CANDIDATURE

Candidature (CV, lettre de motivation et tout autre élément jugé utile) à adresser à l'attention de Monsieur le Président par mail à contact@golfe-morbihan.bzh

Date limite de candidature : 29 novembre 2023 inclus.

Les entretiens de recrutement se dérouleront le 8 décembre matin.

Poste à pourvoir en contrat de projet pour une durée de 2 ans.

Pour tout renseignement complémentaire :

Morgane DALLIC - Responsable du pôle Culture, patrimoines, éducation du Parc

Tél. : 02 97 62 03 03 - morgane.dallic@golfe-morbihan.bzh